

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières**204 Soumission n° 4**

Maître de l'ouvrage	M. Loutan et Mme Piccinin Rue de la Ravière 8 1269 Bassins t 022 366 49 12 f	Architecte	DE GIOVANNINI SA Atelier d'architecture EPFL-SIA Rue de Malatrex 38 1201 Genève t 022 949 77 30 f 022 949 77 39
Ingénieur civil		Dir. des travaux	DE GIOVANNINI SA Atelier d'architecture EPFL-SIA Rue de Malatrex 38 1201 Genève t 022 949 77 30 f 022 949 77 39

CFC 215.1 Echafaudages**DECLARATION**

La présente annexe fait partie intégrante du dossier d'appel d'offre et par sa signature ci-dessous, le soumissionnaire déclare avoir pris connaissance de l'ensemble du document et en accepter les conditions.

- Entreprise
- Adresse
- Téléphone
- Fax
- E-mail
- Responsable
- Lieu et date
- Signature

	Montant déposé	Montant vérifié
TOTAL BRUT HT
RABAIS %
ESCOMPTE %
TOTAL NET HT
TVA 7.6 %
TOTAL SOUMISSION TTC (TVA incluse)

avec / sans proposition séparée de l'entreprise

Délai de retour : **18. février 2008**
Début des travaux : **mars 2008**

Lieu et date :

Retour soumission **DE GIOVANNINI SA**
Atelier d'architecture EPFL-SIA
Rue Malatrex 38
1201 Genève

Timbre et signature :

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières

Pos.	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
215.1	Echafaudages				
	ROUGE : à compléter par l'entreprise (obligatoire)				
	VERT : à compléter par l'entreprise (facultatif)				
	Les articles ne sont pas nécessairement des textes normalisés du CAN.				
000	Conditions générales				
	Sauf indication contraire, les prix comprennent toutes les fournitures nécessaires à l'exécution d'une prestation (norme SIA 118).				
090	Conditions particulières				
091	Normes particulières : Sont applicables, les normes SIA 118, 222, le chapitre I "Observations générales", les règlements de la CNA, les lois et règlements de la Confédération, du canton et de la commune où s'exécute le travail.				
092	Sauf indications contraires : Les travaux de démontages, dépose et démolition comprennent le coût du transport et les taxes d'élimination. L'entrepreneur respectera strictement les règlements, normes et directives en matière de sécurité, notamment d'ordonnance fédérale du 29 mars 2000 relative à la sécurité des travailleurs dans la construction. Au terme de chaque montage, il fera contrôler à ses frais son ouvrage par l'inspecteur des chantiers. Un protocole d'autorisation d'utilisation d'utiliser sera remis à la DT. L'entrepreneur coordonnera ses travaux avec l'application de la couche de finition extérieure en façade, en particulier pour le retournement des plateaux et le démontage progressif lors de l'application du crépi et/ou peinture de finition. Les moyens de levage, plates-formes d'accès et dévaloirs à gravats sont inclus dans la soumission du maçon.				
093	Les prix unitaires doivent être calculés en tenant compte que les travaux s'effectueront en 1 étape.				
200	Echafaudages de service légers				
	Charge utile 2.0 kN/m2 (200 kg/m2). Hauteur d'échafaudages : hauteur depuis la base d'appui jusqu'à 2.0 m au-dessus du pont d'échafaudage le plus élevé. Etendue des prestations : Installation : sortie et retour au dépôt, chargement et déchargement, transport ainsi que montage et démontage. Déplacement : démontage et remontage sur le même chantier.				

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières

Pos.	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
210	<p>Mise à disposition : durée de montage et de démontage, durée de location, réparations occasionnées par l'usure normale, entretien. La durée de mise à disposition est comptée depuis la date convenue pour l'utilisation de l'échafaudage monté (ou de parties utilisables de celui-ci) jusqu'à celle convenue du démontage.</p> <p>Prestations comprises : Ancrages avec 4 chevilles d'ancrage par 100 m2. Plinthes.</p> <p>Echafaudages de façades</p>				
211	<p>Pour bâtiment à construire avec pose d'une isolation périphérique de environ 17-18 cm.</p> <p>Echafaudage de service ou de protection.</p>				
100	<p>Installation. Base d'appui : Béton, revêtement bitumineux ou autre base résistante, horizontal ou incliné jusqu'à 10%, y compris tous calages.</p>				
110	<p>Fourniture, montage et démontage d'un échafaudage de façades légère en cadres tubulaires. Largeur utile min. 0.60 m, charge utile 200 kg/m2, y compris garde-corps nécessaires et filières intermédiaires. Location durée 4 mois.</p>				
111	<p>Hauteur d'échafaudage jusqu'à 8.0 m.</p>	m2	249.00
200	<p>Installation. Base d'appui : Remblai compacté ou terrain naturel, horizontal ou incliné jusqu'à 10%, y compris tous calages.</p>				
210	<p>Fourniture, montage et démontage d'un échafaudage de façades légère en cadres tubulaires. Largeur utile min. 0.60 m, charge utile 200 kg/m2, y compris garde-corps nécessaires et filières intermédiaires. Location durée 4 mois.</p>				
211	<p>Hauteur d'échafaudage jusqu'à 8.0 m.</p>	m2	55.00
215	<p>Plus-value par semaine de location supplémentaire. Conc. art. 211.111-211.</p>	se	4.00
800	<p>Suppléments.</p>				
801	<p>Plus-value sur art. 211.100-200 pour : Base d'appui : Remblai compacté ou terrain naturel, horizontal ou incliné 11-20%, y compris tous calages.</p>	ml	par
802	<p>Plus-value sur art. 211.100-200 pour : Base d'appui : Remblai compacté ou terrain naturel, horizontal ou incliné 21-50%, y compris tous calages.</p>	ml	2.00

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières

Pos.	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
	803 Plus-value sur art. 211.100-200 pour : Base d'appui : Remblai compacté ou terrain naturel, horizontal ou incliné 51-100%, y compris tous calages.	ml	par	
	804 Plus-value sur art. 211.100-200 pour : Base d'appui : Dalle BA, départ avec pieds mobiles (permettant les travaux d'étanchéité sur dalle).	ml	23.00
215	Plus-value sur art. 211 pour intervention en plusieurs étapes. Montant forfaitaire en complément à la position 093 des conditions particulières. Métré : global (par étape supplémentaire).				
	001 Nbre d'étape(s) supplémentaire(s).	gl	1.00
216	Plus-value sur art. 211 pour départ de l'échafaudage sur consoles. Fixations des consoles contre murs de façade est selon directives de l'ingénieur civil. Profondeur : environ 110 cm.	ml	par	
220	Compléments d'échafaudages en toiture				
221	Pont de ferblantier, en porte-à-faux, au-dessus du chéneau ou du bord du toit, en complément aux art. 219, y compris garde-corps double selon norme.				
	100 Installation.				
	110 Pour avant-toits avec chéneau éventuel, pont 0.80 à 1.20 m au- dessus du chéneau ou du bord du toit, largeur de passage min. 0.60 m. Dimension avant-toits jusqu'à 0.60 m.				
	111 Saillie du bord du toit ou du chéneau 0.26 à 0.60 m.	ml	par	
	120 Pour avant-toits avec chéneau éventuel, pont 0.80 à 1.20 m au- dessus du chéneau ou du bord du toit, largeur de passage min. 0.60 m. Dimension avant-toits 0.61 à 1.20 m.				
	121 Saillie du bord du toit ou du chéneau 0.26 à 0.60 m.	ml	par	
	130 Pour avant-toits avec chéneau éventuel, pont 0.80 à 1.20 m au- dessus du chéneau ou du bord du toit, largeur de passage min. 0.60 m. Dimension avant-toits 1.21 à 1.50 m.				
	131 Saillie du bord du toit ou du chéneau 0.26 à 0.60 m.	ml	par	
230	Compléments d'échafaudages en façade				
	Charge utile 2.0 kN/m2 (200 kg/m2).				
231	Elargissement de l'échafaudage contre la façade, avec consoles.				

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières

Pos.	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
	100 Installation.				
	101 Largeur jusqu'à 50 cm.	ml	par	
	102 Largeur 51 à 75 cm.	ml	par	
	103 Largeur 76 à 100 cm.	ml	par	
	104 Largeur 101 à 125 cm.	ml	par	
	105 Largeur 126 à 150 cm.	ml	par	
600	Travaux accessoires				
	Etendue des prestations : Installation : sortie et retour au dépôt, chargement et déchargement, transport ainsi que montage et démontage. Déplacement : démontage et remontage sur le même chantier. Mise à disposition : durée de montage et démontage, durée de location, réparations occasionnées par l'usure normale, entretien. La durée de mise à disposition est comptée depuis la date convenue pour l'utilisation de l'échafaudage monté (ou de parties utilisables de celui-ci) jusqu'à celle convenue du démontage. Prestations comprises : Plinthes.				
610	Dispositifs de protection				
611	Auvents de protection en porte-à-faux avec platelage solide. Porte-à-faux mesurée horizontalement.				
	100 Installation.				
	101 Porte-à-faux 1.50 à 1.80 m.	ml	5.00
612	Ecrans de protection.				
	100 Installation. Y compris mise en place d'ancrages supplémentaires de l'échafaudage.				
	110 Sur toute la surface.				
	111 Ecran en filets. Ancrages min. 5 pces/100 m2, dont 4 pces comprises dans les prix de l'échafaudage.	m2	304.00
	112 Ecran type bâche Monarflex. Ancrages selon prescriptions du fournisseur.	m2	par	
660	Accès à l'échafaudage				
	Charge utile 2.0 kN/m2 (200 kg/m2).				
661	Escalier fixé à l'échafaudage, y compris garde-corps double.				

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières

Pos.	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
	100 Installation. Métré : longueur de volée.				
	101 Largeur d'escalier 0.60 à 0.70 m.	ml	8.00
900	Taxes, régies				
910	Taxes				
911	Taxes.				
	100 Réception officielle.				
	110 Echafaudages : réception et premier contrôle de suivi compris dans les prix unitaires.				
920	Travaux de régie				
921	Régies.				
	100 Heure de régie. Intervention complémentaire sur ordre de la DT uniquement.				
	101 Chef monteur.	h	par	
	102 Monteur.	h	10.00
	103 Aide-monteur.	h	1.00
	TOTAL 215.1 Echafaudages			

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières

Pos.	Désignation			Sous-total	Total
RECAPITULATION					
215.1	Echafaudages				
215.1	Echafaudages			
	TOTAL 215.1 Echafaudages			

Lieu et date

.....

Timbre et signature (document papier)

.....

Par sa signature, l'entrepreneur déclare accepter sans réserve les conditions générales, les conditions particulières intégrées dans le texte du libellé et toutes les autres dispositions qui auraient été communiquées par le MO ou la DT.